

**Réunion du 09 mars 2021**

**Convocation et affichage du 04 mars 2021**

**Présents** : HEBERT Françoise, MONDHER Annick, QUONIAM Gilbert, DAVID Clément, NOLLET Nicolas, VOLETTE Jérôme, VOILLOT Aurore, EL SARAKEY Adib, SAOUT Maelle, LEMERCIER Jacques, FIQUET Laurent, PREVOST Sylvie, DESGRANGES Jean-Louis

**Absents** : AUDRY Sonia, BOULANGER Sophie,

**Procurations** : de AUDRY Sonia à QUONIAM Gilbert, de BOULANGER Sophie à EL SARAKEY Adib

**Secrétaire** : Laurent FIQUET

Nomination d'un secrétaire de séance : Laurent FIQUET

Présentation par monsieur VAN DEBERGUE de la société AGREENERGY pour un projet de panneaux photovoltaïques sur la commune de Sury aux Bois.

Le conseil municipal donnera son avis lors d'un prochain conseil.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02.02.2021**

**Votants 15 Pour 15 Contre 0 Abstention 0**

**Vente parcelle AD 306 rue de la Chancellerie**

Le conseil municipal autorise madame le maire à vendre pour un euro symbolique la parcelle AD 306 de 23 m<sup>2</sup> située derrière la parcelle AD 172 au profit de monsieur et madame HAUET Joël. Selon l'attestation notariale de Maître Olivier GOUSSARD, Notaire à Châteauneuf sur Loire en date du 08 juillet 1998, la vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 65 000 Francs TTC payés au comptant par l'acquéreur le même jour pour une superficie de 1012 m<sup>2</sup>.

Dans le document hypothécaire normalisé de Maître Olivier GOUSSARD, Notaire à Châteauneuf sur Loire en date du 08 juillet 1998, il est mentionné une surface de 989 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutaient les 23 m<sup>2</sup> de la servitude créée le temps des travaux de raccordement de tout à l'égout. (Délibération du 10 octobre 1998).

Les travaux étant achevés la servitude est supprimée.

**Votants 15 Pour 14 Contre 0 Abstention 1**

**EMPRUNT RESEAU ASSAINISSEMENT LAGUNE**

Le conseil municipal de la commune de Sury aux Bois

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La commune de Sury-aux-Bois contracte auprès du Crédit Agricole Centre Loire un financement de 72 764.75 euros destiné à refinancer les emprunts n°70042283158 et 00001077516

**ARTICLE 2** : Caractéristiques de l'emprunt

- Type de financement : prêt long terme
- Montant du capital emprunté théorique 72 764.75 €
- Durée d'amortissement : 18 ans
- Taux d'intérêt : 0.64 % taux fixe annuel
- - échéance constantes annuelles

**ARTICLE 3** : Frais de dossier : 100.00 euros

**ARTICLE 4 :** La commune de Sury-aux-Bois s'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires pour assurer le paiement de l'annuité.

**ARTICLE 5 :** La commune de Sury-aux-Bois s'engage, en outre à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

**ARTICLE 6 :** Le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur, sera signé par les soins de Madame le Maire.

**ARTICLE 7 :** L'organe délibérant autorise l'exécutif à procéder au déblocage.

**Votants 15 Pour 15 Contre 0 Abstention 0**

**Autre délibération en attente : trésorière**

### **AFFAIRES DIVERSES**

Un architecte est venu voir les éventuels travaux qui pourront être faits pour l'église

La vaccination suit son cours pour les + de 75 ans

Les aboiements des chiens de la rue de la Brosse Robin

Calcaire

La séance est levée à 22h30

<b>HEBERT Françoise</b>		<b>VOILLOT Aurore</b>	
<b>MONDHER Annick</b>		<b>EL SARAQBY Adib</b>	
<b>QUONIAM Gilbert</b>		<b>SAOUT Maëlle</b>	
<b>AUDRY Sonia</b>		<b>LEMERCIER Jacques</b>	
<b>DAVID Clément</b>		<b>FIQUET Laurent</b>	
<b>BOULANGER Sophie</b>		<b>PREVOST Sylvie</b>	
<b>NOLLET Nicolas</b>		<b>DESGRANGES Jean-Louis</b>	
<b>VOLETTE Jérôme</b>			